

PROJET PÉDAGOGIQUE 2023-2024

PÔLE
DE **Ceyras**



SOMMAIRE

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE.....	p.4
2. ORGANISATEUR.....	p.4
3. PÔLE DE CEYRAS.....	p.4
4. PUBLIC ACCUEILLI.....	p.5
5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION.....	p.5
6. LES LOCAUX.....	p.5
7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL.....	p.6
8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION.....	p.6
9. VIE QUOTIDIENNE.....	p.8
10. LES ÉVALUATIONS.....	p.10

1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA STRUCTURE

Au cœur du Département de l'Hérault, Ceyras est un village qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Entre mer et montagne, à l'intersection de deux autoroutes, sa localisation permet aux habitants d'être rapidement aux portes de Montpellier (35 Km), de Béziers (46 Km) et de Lodève (18 Km). Il est traversé par les autoroutes A75 et A750 qui forment la Bifurcation de Ceyras.

Sa proximité au lac du Salagou, permet aux nombreux passionnés de grands espaces, de pouvoir profiter de toutes les activités qu'offre ce site exceptionnel : pêche, VTT, équitation, randonnées pédestres, baignades, sports nautiques...

Le territoire de la commune s'étire sur 7 Km le long de la rive gauche de la Lergue (rivière) : sa superficie est de 690ha pour 1407 habitants que l'on nomme Ceyradais et Ceyradaises.

L'activité principale, essentiellement agricole (vignes, oliviers et vergers) s'exerce en plaine et sur les cotéaux au pied du « Pioch », petite colline boisée. Dans un environnement imprégné des traditions viticoles et oléicoles, Ceyras possède un patrimoine naturel et historique riche et intéressant. Le village ancien, pittoresque, est bâti sur le sommet de la falaise qui surplombe la Lergue et se dessine autour de son église romane (XII^e siècle) Saint Saturnin.

Les vieilles ruelles rayonnent autour de diverses places :

- La Place de la Vierge au milieu de laquelle fut érigée, en 1857 la colonne de la vierge,
- La Place de la Mairie où l'on peut découvrir le monument aux morts,
- La Place de la Cambalade, lieu privilégié de la jeunesse avec son boulodrome et son aire de jeux ombragée par des mûriers et des platanes centenaires.

Ce dédale de rues révèle d'anciennes maisons dont les façades recèlent des détails architecturaux intéressants, témoignages d'un riche passé historique.

2. ORGANISATEUR

Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault

Espace Marcel Vidal

20 avenue Raymond Lacombe - BP 40 34800 CLERMONT L'HÉRAULT

04 67 88 95 50

c.georgel@cc-clermontais.fr

www.cc-clermontais.fr

Directeur pôle Petite Enfance, Jeunesse et Sports : Richard FERNANDEZ

Responsable Service Jeunesse : Cédric GEORGEL

3. PÔLE DE CEYRAS

Accueil de Loisirs Extrascolaire (ALE) et Périscolaire (ALP) - Pôle de Ceyras

4 Impasse du stade 34800 CEYRAS

04 67 88 67 04

Responsable du pôle : Jennifer CAZORLA

pole.ceyras@cc-clermontais.fr

4. PUBLIC ACCUEILLI

L'accueil de Loisirs de Ceyras est situé à côté de l'école des Oliviers et accueille les enfants de 2 ans ½ à 12 ans. Notons que la structure permet de répartir les enfants par tranches d'âge.

La population du village ayant énormément évolué ces dernières années, nous faisons partie de la très grande couronne de Montpellier et les enfants que nous recevons sont issus de milieux variés : milieu rural et périurbain (parents viticulteurs, travaillant sur Montpellier et ses alentours).

Les attentes des uns et des autres divergent :

- les uns attendent de l'Accueil de Loisirs un simple mode de garde
- les autres le perçoivent comme un lieu où leur enfant s'épanouit, découvre de nouvelles réalités liées à la vie de groupe
- d'autres encore se plaisent à les amener pour leur permettre de faire « ce qu'ils ne font pas chez eux », de découvrir de nouvelles structures, de nouvelles activités.

5. L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'ÉQUIPE D'ANIMATION EST COMPOSÉE DE :

Une directrice titulaire du B.A.F.D. et B.P.J.E.P.S. Jennifer CAZORLA

Une adjointe titulaire du B.A.F.D. Yannick BOGUTA

Elles ont pour mission :

- d'assurer les tâches administratives et financières,
- de gérer les relations avec les partenaires et intervenants extérieurs,
- de coordonner les deux accueils d'un point de vue pédagogique et logistique,
- d'encadrer et former les animateurs, de suivre la formation des stagiaires.

4 animateur/trices diplômés du B.A.F.A.

Clémence CAZORLA, Adam DJEDOU, Laura ROSEAU, Laura FREZAL

2 ATSEM en renfort

1 agent d'entretien et de restauration Julie MIRAILLES

Ponctuellement, des stagiaires C.A.P. Petite enfance / B.A.F.A. / B.P.J.E.P.S. / découverte des métiers de l'animation.

6. LES LOCAUX

Les 2 ans ½ – 6 ans

- une salle d'activités (tables, chaises, coins aménageables),
- des sanitaires adaptés,
- un dortoir : 12 couchages,
- une cour aménagée et ombragée avec jeux d'extérieur.

Les 7 – 12 ans

- une salle d'activités
- un coin aménagé avec des tapis, des coussins,...
- une cour avec ombrage
- un terrain multisports.

Les locaux communs aux petits et aux grands

- un hall d'accueil
- une cour
- un terrain de foot et de basket
- une cantine (possibilité de faire un ou 2 services si besoin), et un self pour les primaires
- des sanitaires adaptés.

7. LES CONDITIONS D'ACCUEIL

EN PÉRISCOLAIRE

L'Accueil de Loisirs reçoit les enfants scolarisés à l'école de Ceyras sur différents temps le lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Le matin, de 7h30 à 8h35

L'accueil des enfants confiés par leurs parents s'effectue de façon échelonnée jusqu'à l'heure de la classe. Les enfants peuvent arriver jusqu'à 8h35.

le midi, de 12h à 13h45

Les animateurs récupèrent les enfants dans la classe. Ils les y reconduisent à 13h45.

le soir, de 16h30 à 18h30

Les enfants sont répartis en groupes et mènent leurs activités sous la houlette des animateurs et potentiellement d'intervenants extérieurs. Le départ est également échelonné.

le mercredi, de 7h45 à 18h

Les inscriptions se font à la demi-journée ou journée avec ou sans repas.

EN EXTRASCOLAIRE

L'accueil fonctionne les petites et grandes vacances solaires de 7h45 à 18h avec une arrivée et un départ échelonné de 7h45 à 9h le matin et de 17h à 18 le soir (sauf en cas de sortie).

Les inscriptions se font à la journée et à la demi-journée avec ou sans repas pour tous les enfants.

La récupération ou la dépose de l'enfant se fera alors jusqu'à midi pour l'inscription du matin sans repas ou l'inscription après-midi avec repas et jusqu'à 13h30 pour l'inscription après-midi ou journée sans repas.

8. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ADMISSION

Les inscriptions sont ouvertes de la même façon à tous les enfants habitant sur le territoire de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault ou hors territoire.

Les familles doivent remplir un dossier d'inscription à retirer à l'accueil de loisirs ou à télécharger sur le site de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault.

Le dépôt du dossier peut se faire directement au bureau pendant les permanences du mardi et jeudi de 8h à 11h30 ou par mail à : pole.ceyras@cc-clermontais.fr

Dans un souci de gestion administrative, les dossiers ne seront récupérés que par la responsable ou la responsable adjointe.

Les parents auront fourni les éléments suivants :

- Fiche d'inscription complétée
- Fiche sanitaire de liaison complétée
- Photocopie du carnet de santé (vaccinations)
- Attestation d'assurance en responsabilité civile et extrascolaire couvrant l'année scolaire à venir
- Si non allocataire CAF, photocopie de l'avis d'imposition N-1
- RIB pour le portail famille

Seuls les dossiers complets permettront l'inscription aux différents temps.

L'INSCRIPTION

En périscolaire

Pour l'accueil du matin et/ou soir : les enfants sont inscrits selon les besoins des parents jusqu'à la veille avant minuit via le portail famille.

Pour la pause méridienne : les inscriptions doivent être effectuées 48h avant. Les familles peuvent inscrire jusqu'à 24h pour un repas à 8 €.

Pour les mercredis : l'inscription peut se faire via le portail famille jusqu'au lundi soir minuit. Dans ce cas-là, les parents sont prélevés le mois d'après ou au bureau avec un paiement à l'avance jusqu'au mardi matin 11h30. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée matin ou après-midi avec ou sans repas ou à la journée.

Les inscriptions sont journalières, à la semaine, au mois ou à l'année.

Pour plus d'information, vous référer au règlement intérieur sur le site :
www.cc-clermontais.fr/un-territoire-de-service/jeunesse/reglements-et-tarifs/

Pour la facturation, il y a deux possibilités :

- soit le prélèvement est automatique (ce mode d'inscription facilite l'organisation des parents qui travaillent et ne peuvent venir aux permanences)
- soit la facture est éditée en fin de mois (les parents viennent au bureau, paient leur facture et inscrivent pour le mois suivant).

En extrascolaire

Pour les vacances scolaires, l'inscription peut se faire via le Portail Famille par paiement en ligne en carte bancaire, ou au bureau avec un paiement à l'inscription, en espèces, par carte bancaire ou par chèque. Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée matin ou après-midi avec ou sans repas pour les enfants de moins de 6 ans et à la journée uniquement pour les enfants de plus de 6 ans.

Les parents ont à leur disposition le règlement intérieur, le programme d'activités et les projets éducatif et pédagogique sur le site internet de la Communauté de communes du Salagou Cœur d'Hérault :
www.cc-clermontais.fr

9. VIE QUOTIDIENNE

PÉRISCOLAIRE	7h30 > 8h35 Accueil du matin	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un temps d'accueil convivial basé sur la relation tripartite enfants / animateurs / parents. Les enfants ont à disposition des jeux et matériels permettant de jouer seul ou à plusieurs. Un ou deux ateliers mis en place si des enfants le souhaitent.
	12h > 13h45 Pause méridienne	<p>Le temps de midi est avant tout un moment où l'enfant va se restaurer et se reposer. Il y a 2 services : un pour les maternelles dans une salle, le 2ème pour les primaires en self dans une autre salle.</p> <p>Les animateurs mangent avec les enfants. C'est un moment de convivialité et d'échange.</p> <p>Une fois le repas achevé, les enfants ont la possibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> de pratiquer des activités où ils pourront libérer leur énergie, se dépenser (jeux d'extérieur) de pratiquer des activités calmes où ils pourront se reposer (tapis, coussins...) de s'allonger pour les plus petits. <p>L'enfant peut également se dépenser : jeux physiques (terrain multisport). L'animateur est là pour encadrer et animer les différents ateliers ; mais également faire respecter les règles de vie et gérer les conflits inhérents à une longue journée.</p>
	16h30 > 17h30 Accueil du soir 1	<ul style="list-style-type: none"> Le goûter se fait durant le temps d'appel : environ 15 minutes. Les enfants sont répartis en 2 groupes d'âge : les maternelles et les primaires. Un jour en semaine, les enseignants de l'école, peuvent prendre en charge une partie des enfants pour de l'aide au devoir. Et, les autres sont à la charge des animateurs de la structure. Les enfants sont récupérés dans leur classe par les animateurs et/ ou intervenants en fonction de l'effectif. Puis les activités TAP commencent après le goûter jusque 17h25 Les enfants sont récupérés par les parents au portail du centre, sous la responsabilité d'un animateur surveillant.
	17h30 > 18h30 Accueil du soir 2	<ul style="list-style-type: none"> Temps de parole et de discussion. Les enfants ont à disposition des jeux et matériels permettant de jouer seul ou à plusieurs. Un temps d'activités peut être mis en place.

VACANCES SCOLAIRES	7h45 > 9h30	<ul style="list-style-type: none"> Accueil échelonné des enfants et de leurs parents Installation de l'espace en divers « coins » avec les enfants. Les enfants peuvent y naviguer au gré de leurs envies
	10h > 11h45	<ul style="list-style-type: none"> Activités Rangement
	11h45 > 12h	<ul style="list-style-type: none"> Passage aux toilettes Lavage des mains
	12h > 13h15	<ul style="list-style-type: none"> Repas avec les petits rituels Les animateurs choisissent la table de l'enfant et s'y placent également Le repas est un moment d'échange où l'on parle de tout et de rien, mais avec des règles pour prendre la parole, ne pas la monopoliser Tout au long du repas, les enfants ont un rôle à tenir (servir, débarrasser, donner le pain,...)
	13h15 > ...	<ul style="list-style-type: none"> Repos, temps calme dans le dortoir ou dans la salle Réveil échelonné jusqu'à maximum 15h pour les maternelles. Une fois levés, les enfants peuvent accéder aux différents coins aménagés Pour les grands, temps calme puis libre
	14h > 16h30	<ul style="list-style-type: none"> Pour tous : activité en petit ou grand groupe (intérieur ou extérieur selon la météo et le programme)
	16h30 > 17h	<ul style="list-style-type: none"> Goûter, temps d'échange avec les enfants, débriefing
	17h > 18h	<ul style="list-style-type: none"> Départ échelonné des enfants. En attendant l'arrivée des parents, les enfants choisissent leur jeu Les animateurs accueillent dans la mesure du possible les parents et leur font part du déroulement de la journée. Ils se tiennent disponibles pour répondre à leurs questions.

Les objectifs	Les moyens
<p>Favoriser le développement de l'autonomie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre l'environnement accessible à tous les enfants (placards à leur niveau pour accéder aux jeux de société, livres...) ▪ Aider les enfants à « apprendre à faire » selon les capacités de chacun : s'habiller, aller aux toilettes, se laver les mains,... ▪ Favoriser l'apprentissage de diverses règles de manière à pouvoir leur permettre de jouer en autonomie. Le règlement intérieur de la cantine est rédigé AVEC les enfants ▪ Responsabiliser les enfants pendant la pause méridienne en désignant un responsable de table avec différentes tâches (couper la viande aux plus jeunes, modérer le bruit...) - Système de métiers pour chaque enfant
<p>Inciter l'enfant à respecter les autres et l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Donner à l'enfant les moyens d'être propre, c'est-à-dire lui apprendre l'hygiène : se laver les mains, se moucher, manger proprement,... ▪ Organiser le rangement des jeux et des affaires ▪ Instaurer avec eux les règles de vie et amener les enfants à comprendre la nécessité de ces règles ▪ Amener l'enfant à respecter le matériel mis à disposition ainsi que les différents lieux fréquentés ▪ Respecter les autres et son environnement par des sensibilisations sur le respect de l'environnement et sur les valeurs citoyennes de respect, de tolérance ▪ Journées de sensibilisation « Plus belle La Lergue »
<p>Être à l'écoute de tous les enfants et des parents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir chaque enfant individuellement ▪ Prendre l'habitude d'observer chaque enfant et d'aller vers lui ▪ Amener les enfants à s'exprimer le plus souvent possible en organisant des temps et de l'espace de discussions formels (petites réunions) ou informels (repas, activités) ▪ Prendre le temps de répondre aux questions et demandes des parents ▪ Mettre en place des réunions d'informations, de rencontres, des expositions et spectacles autour ou suivis d'un café pour échanger ▪ Encourager les échanges au sein de l'équipe
<p>Permettre aux enfants d'exercer leur responsabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les enfants à prendre des décisions (choix des jeux) en tenant compte de leurs possibilités et des possibilités matérielles offertes par le centre ▪ Donner les moyens à l'enfant de choisir et lui faire prendre conscience qu'il a fait un choix et doit l'assumer ▪ Encourager sur la base du volontariat la distribution de tâches quotidiennes (chef de table, éponge,...)
<p>Éveiller chez les enfants l'envie de découverte et de nouveauté</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à l'enfant de pratiquer des activités qui lui sont inconnues ou peu connues : <ul style="list-style-type: none"> - nouvelles techniques manuelles - nouveaux supports - nouvelles matières - nouveaux sports ▪ Permettre à l'enfant de découvrir ou redécouvrir des lieux de la vie culturelle : médiathèque, musée, cinéma, théâtre ▪ Permettre à l'enfant de découvrir son environnement proche (randonnées, grands jeux, patrimoine culturel et historique) ▪ Mettre en place des rencontres et échanges avec les centres voisins ▪ Organiser des manifestations participatives à la vie du village (carnaval)

10. LES ÉVALUATIONS

Pour conclure, des procédés internes sont mis en place pour assurer le bon fonctionnement de la structure mais aussi pour un bon suivi de la vie et des envies des enfants, des parents et des animateurs :

Évaluation quotidienne

Tous les jours, l'équipe échange et débrieife les journées passées, les incidents, ce qui fonctionne, ce qu'il faudrait améliorer...

Les discussions portent sur les activités menées :

- l'accroche des enfants
- le résultat final
- le déroulement
- le comportement des enfants
- le ressenti des animateurs

Une réunion avec les animateurs un mardi sur deux

Cette réunion commence par un Ordre du Jour susceptible d'être modifié selon les souhaits de chacun des animateurs. Les projets d'animations du mois à venir sont établis lors de ces réunions, ainsi que le programme d'activités ou encore les prototypes d'activités manuelles.

Une réunion entre les animateurs et les enfants

Elle est la meilleure évaluation qui soit. Un échange de « j'aime... j'aime pas... », de « je voudrais faire... je ne veux pas faire... ». Les enfants sont libres de s'exprimer et les animateurs respectent leurs réactions. Cette « réunion » a lieu quotidiennement, en groupe ou individuellement, de façon informelle.

Le retour des parents - la participation des familles

Il est aussi un bon mode d'évaluation. La communication parents-animateurs est très développée. Les parents sont sollicités pour donner leurs opinions et ont conscience que l'équipe est attentive à leurs remarques.

Grand moment d'échange et de complicité, « l'auberge espagnole » est une soirée appréciée de tous (parents/enfants/équipe) ainsi que les cafés des parents.

Accueil de Loisirs Intercommunal du Clermontais

PÔLE DE Ceyras

4 impasse du stade | 34800 CEYRAS

04 67 88 67 04 | pole.ceyras@cc-clermontais.fr

Retrouvez les programmes et les conditions d'accueil sur :

- ▶ www.cc-clermontais.fr/-Jeunesse-
- ▶ CommunauteCommunesClermontais

